L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 28 JANVIER 1850.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. 83, rue de Chartres,

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 28 JANVIER.

UNE AFFAIRE GRAVE.

Une vive sensation s'est manifestée samedi matin dans l'enceinte de la Première Cour de District. Les membres du barreau surtout se sont émus en apprenant que le grand jury venait d'ordonner la mise en accusation de deux avocats, MM., Richard M. Carter et Warlock S. Upton, et d'un médecin de cette ville, M. Amos Hough, sous la prévention d'avoir falsifié, le 23 septembre dernier, un document enregistré le 16 septembre 1847, dans la Première Cour de District et formant ce qui s'appelle en droit anglais un *record*. Ce document avait rapport à la succession de Rachel Banister, et MM. Carter, Upton et Hough sont accusés de l'avoir altéré afin de frauder de ses droits le nommé John B. Chandler. La décision du grand jury a produit d'autant plus d'effet qu'elle était inattendue, aucune plainte n'ayant été articulée contre les prévenus.

Le document *falsifié*, pour nous servir du terme anglais, est une opposition de M. Upton, avocat de Merle, Beyle & Co., au tableau d'homologation enregistré par M. Carter, comme avocat d'Amos Hough, exécuteur testamentaire de la succession Rachel Banister. Cette opposition porte que Merle, Beyle & Co. sont les créanciers de la succession pour une somme de $3,470 80 avec intérêt, et que le dit intérêt figure pas sur le tableau d'homologation. Les opposants eurent un jugement qui validait leurs droits, le tableau fut homologué et les fonds distribués. Les biens de la succession furent cependant épuisés avant que tous les créanciers fussent payés, et Chandler, l'héritier (déclaré coupable d'homicide et attendant en ce moment la décision en appel de la Cour Suprême) chargea M. R. H. Mau, avocat, d'examiner si ses droits n'avaient point été lésés. Cette enquête amena la découverte, vraie ou présumée, qu'il fut l'objet de l'accusation, à savoir l'altération du *record* susmentionné. Plusieurs mots avaient été supprimés de l'opposition de M. Upton. Cette pièce ainsi mutilée et d'autres témoignages avaient été soumis à y plusieurs jours au grand jury.

Les témoins entendus ont été le juge McHenry, M. C.P. Cook (avocat), M. R. H. Mau (avocat) et M. B. Conrey, courtier.

Un ordre d'arrestation ayant été lancé contre les prévenus, MM. Upton et Carter se sont rendus immédiatement à la Cour et se sont constitués prisonniers. Ils ont été mis provisoirement en liberté moyennant un cautionnement de $2,000 chacun.

Nous apprenons que M. Carter demandera aujourd'hui à la Cour que l'affaire s'instruise sans délai. Il ne toute participation au délit qui lui est imputé. Il ignore, dit-il, si un *record* a été ou non mutilé.

On se rappellera que les seuls témoins cités devant un grand jury sont ceux dont les dépositions servent à baser l'accusation. Le public attendra donc le jugement avant de se prononcer.

RUES ET PAVAGE.

Nous avons rarement vu les rues de la Nouvelle-Orléans dans un plus affreux état. Elles offrent l'aspect d'un lac, de boue d'un turgescent de sang en bon nombre d'endroits isolés. C'est une vase liquide au milieu de laquelle barbotent hommes et bêtes. Les piétons longent les murs avec prudence pour se garer des éclaboussures, mais quoiqu'ils fassent ils reçoivent de temps en temps au visage le noir liquide que font jaillir les roues des voitures.

Les municipalités dépensent des sommes faramineuses pour l'entretien d'un pavé dont nous avons entendu n'avoir hardiment l'existence. Qui en effet, de mémoire, a vu le savait déjà, qu'il y a sous la mare de boue des rues des pierres rondes semblant un pavé. Le mode de pavage que les Conseils municipaux ont adopté dès le principe est le plus absurde qu'on puisse imaginer, au moins pour un sol d'argile comme le nôtre. Les gros cailloux dont on se sert n'ayant pas de base, s'enfoncent sous les roues des voitures et forment dans le niveau des intervalles qui ne tardent pas à se transformer en flaques. Nous ne parlons pas de ceux qu'enfoncent les voitures dont les ressorts se brisent à force de cahots et de heurts—ils des fatigues excessives qu'en résultent pour les chevaux ; ce serait là cependant une double considération à valoir contre le pavage actuel.

Il est évident qu'il faut abandonner la méthode suivie jusqu'à ce moment pour adopter un système nouveau. Il s'en présente au premier abord deux qui offrent incontestablement plus d'avantages que ceux dont il s'agit ici. On pourrait sont macadamiser les rues, dans le genre du chemin à coquilles du nouveau canal, et du bayou St-Jean, soit les paver à l'aide de gres taillés en cube.

Ce dernier moyen serait le plus dispendieux, nous le savons, mais un pavage en pierre, cubes reposant sur des fondations de briques du lac et enduites de ciment serait un ouvrage durable. Cette dépense une fois faite, on ne songerait plus à de coûteuses réparations et les budgets municipaux seraient déchargés de leur plus lourd fardeau.

Nous savons qu'il faudrait beaucoup d'argent pour entreprendre ce pavage, mais ne pourrait-on en pas l'exécuter peu à peu ? Le pavage d'une grande ville n'est pas l'œuvre d'un jour ni d'une année. Si vous est impossible de faire poser cent mille pieds cubes, faites-en mettre dix mille seulement. L'année prochaine vous en ajouteriez dix mille autres, et au bout d'un certain laps de temps vous auriez accompli un grand travail, un travail indispensable, sans surcharger le budget, sans créer une dette dont les contribuables devront perpétuellement servir les intérêts.

Mais à propos de contribuables pourquoi n'imposerait-on pas une taxe spéciale pour le pavage ? Nous sommes sûrs que les marchands et les propriétaires de draye, charrettes et autres véhicules consentiraient à payer pendant deux, trois et même quatre ans un impôt additionnel pour la durée l'exécution du pavage. Ils subissent en ce moment, en frais de charroi, en chevaux et en détérioration de voitures, des pertes infiniment plus considérables que la somme qu'ils verseraient sous forme de taxe entre les mains du collecteur municipal.

Ce n'est pas tout, avec un pavé comme celui qui orne la Nille-Orléans, il faut une armée de balayeurs occupés chaque matin à amoncelir pittoresquement le long du ruisseau les bouts et les immondices de la rue. Les deux tiers ou les trois quarts de ces balayeurs deviendraient inutiles si nous avions un autre pavé.

Nous sommes décidément en faveur du système en pierres cubes, le seul à notre avis qui puisse durer dans un pays comme le nôtre. Nous avons démontré qu'il pourrait être entrepris facilement en se tenant dans les bornes d'une sage prudence, mais si on le trouvait trop coûteux ou plutôt si on voulait substituer immédiatement tout un nouveau système à l'avenir, nous croyons qu'on ne saurait mieux faire que de macadamiser les rues, en élevant encore davantage leur niveau. Sans doute les matières dont on se sert pour ce pavage se détruisent facilement, mais on peut les renouveler à peu de frais et elles ont l'immense avantage de durcir au contact de l'eau qu'elles absorbent.

CONGRES.

SENAT, 17 *janvier*—Le Senat s'occupe de la résolution de M. Clemens de l'Alabama, demandant au Président communication de toutes les pièces relatives à la Californie.

M. Smith en demande le dépôt sur le bureau. Cette motion donne lieu à un long débat sur l'éternelle question de l'esclavage. M. Clemens s'exprime de la manière suivante : " Que Dieu me délivre de nos amis les démocrates du Nord. J'aimerais mieux me fier aux whigs. Lisez les résolutions des législatures de tous les Etats libres et le compte-rendu des travaux de leurs conventions populaires, vous verrez qu'ils sont hostiles au Sud. "

M. Dickinson, de New-York, fait un discours plein de sagesse. J'ai toujours, dit-il, soutenu le Sud et je continuerai à le soutenir. Je suis l'homme de l'Union. Mes concitoyens du Nord veulent aussi l'Union. Il n'y a qu'un petit nombre d'hommes qui fomentent l'agitation. Si le Nord voulait attenter aux droits du Sud, on me trouverait du côté des Etats à esclaves. Mais je suis également prêt à me ranger du côté du Nord, si le Sud venait à trop exiger. *Le Nord ne tentera rien contre le Sud. Le calme succédera à l'effervescence du moment.* Il ne faut pas non plus que les représentants du Sud perpétuent l'agitation par des discours violents : ils font plus de mal de cette manière que tous les abolitionistes ensemble. Les résolutions de M. Clemens sont rejetées et le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRESENTANS. — M. Jones parle de la négligence portée par l'imprimeur de la Chambre dans l'exécution de son contrat.

La Chambre adopte une motion ordonnant l'impression de dix mille exemplaires du rapport du trésor, et s'ajourne ensuite après avoir procédé à un nouveau scrutin pour la désignation d'un portier.

(Nous avons déjà publié le compte-rendu de la séance du 18.)

THÉATRE D'ORLÉANS—L'affiche nous annonce pour ce soir la reprise d'*Haidée*. Foule et recette !

M. ADRIEN.—La dernière représentation du grand prestidigitateur Adrien a lieu ce *soir*. Ceux qui n'ont pas encore assisté aux tours extraordinaires du magicien, comme l'appellent les journaux du Nord, ne doivent pas manquer cette dernière occasion.

PANORAMA DE BREWER —Nous nous plaisons à recommander spécialement le magnifique panorama de Brewer représentant l'intérieur de la grande caverne du Kentucky (Mammoth Cave) et les chutes du Niagara. C'est un des spectacles les plus intéressans auxquels on puisse assister. Les merveilles souterraines de la caverne du Kentucky sont reproduites sur la toile avec une étonnante exactitude et le saut du Niagara offre des combinaisons de lumière qui sont d'un admirable effet.

BANQUE DU CANAL—Nous apprenons de source certaine que les membres du bureau de circulation recommandent à la législature, dans leur rapport, de déclarer forfaite la charte de la Banque du Canal.

JUSTICE A QUI DE DROIT—L'autre jour des épreuves du *Trait-d'Union* du 16 nous furent remises. Ignorant d'où elles provenaient, nous pensâmes qu'elles nous avaient été transmises par l'administration du journal français de Mexico, et nous accusâmes réception du *Trait-d'Union* du 16 tout en reproduisant les nouvelles que renfermaient les épreuves. Nous apprenons aujourd'hui que celles-ci nous ont été obligeamment communiquées par les éditeurs de *La Patria* et nous nous empressons de rendre hommage à qui de droit. Nous regrettons d'autant plus l'erreur que nous avons commise que nos confrères de *La Patria* avaient été les seuls à recevoir les nouvelles dont ils nous font part.

PAPIER ET FOURNITURES DE BUREAUX—Nous appelons l'attention à l'annonce de MM. E. R. Stevens frères & Cie. On verra qu'en outre de leur grand assortiment de papier pour journaux, ils tiennent en magasin tout ce qui est nécessaire aux bureaux, tels que livres, registres, parchemins, plumes, cartes et toutes les autres fournitures indispensables. MM. Stevens importent directement du Nord, ce qui leur permet de vendre à des prix extrêmement modérés.

CHOLERA.—Les journaux de Memphis nous apprennent que le choléra a éclaté à bord du bateau à vapeur *Alexander Scott* ayant quatre centaines d'émigrants allemands. Huit ou dix de ces derniers avaient déjà succombés.

GROSCUP.—L'honorable Wm. B. Fleming, de Savannah, a été désigné par une Convention des whigs pour représenter au Congrès le 1er District de la Georgie. La même Convention a passé des résolutions énergiques contre le prosélytisme Wilmot.

Chronique locale

Le Cirque de l'Ecrevisse.—Jean Gargouil accuse de meurtre sans préméditation et recommande à la clémence de la Cour. A été condamné à deux années de prison.

Assez Bien.—Le nommé Jacques d'Avon vole des couverts d'argent à Mlle Henriette Dauber à la Fourche. Le prévenu attente l'instruction de son affaire.

Encore Jane Doe.—Accusée de pompe funèbre Mme Adèle Meyer, à elle active subsidiaire la Dame Pompe. Cette dernière a été condamnée plus tard.

Accusation.—M. Sicard, ci-devant Maire, est accusé comme Sicard ordinaire d'un accident occasionné par l'incurie d'un charretier, il a été renvoyé par un Conseil de Guerre de deux Sicard et Regidor et à été acquitté à l'unanimité.

LE THEATRE ET LE MONDE.

Revue de la Quinzaine.

Enfin nous est donné rendu, ce bel hiver tant regretté, avec son éclat et ses fêtes, ses magnificences et son vaste accoutumés ! Il arrive enfin, le tard-venu convive, paré de ses plus beaux atours, il se révèle, il éclate en joyeuses et sonores lueurs. A peine a-t-il franchi le seuil que tous ses saluts s'unissent et fleurissent soudain comme des jardins d'Orient. Aux prières accents de sa grosse voix entourée les plus enfonmis se reveillent comme un seul Sira-Loch et le saluent d'un gémissement unanime. Mode escadrons de petites notes fluettes et grêles se déclochent en pépiant et viennent sautiller et pêcher de jobe autour du vieux barbon. C'est comme une résurrection de cette nature de sertie quand qui s'anime et respond à la venue du bal, ce soleil des nuits d'hiver.

Il est minuit. C'est l'heure où tout bruit important s'est fait dans la rue, où les sergens du *sotsot Spinetto* et la *soprannissima* B escarcienti ont terminé leurs exercices et où le féroce rédacteur du *Crescent* se prépare à manger quatre ou cinq feuilletonistes français mis à la broche par le cuisinier municipal de ce falechon et gallophobe journal. C'est aussi l'heure où le bal s'anime et où le plaisir arrive à son apogée, dans ces splendides et hospitalières demeures où tout ce que notre ville compte de femmes élégantes vient faire admirer l'éclat de ses beaux yeux, le feu de ses pierres et le luxe de ses toilettes. Je voudrais vous raconter quelques-unes de mes impressions, vous faire assister aux splendeurs des deux dernières semaines, vous annoncer les merveilles de la semaine qui commence, vous raconter les fêtes joyeuses dont la rue du Canal, la rue St-Pierre, la rue St-Charles, la rue Royale et la rue de l'Esplanade ont tour-à-tour été le théâtre, vous dire la grâce et l'aménité parfaites qui président à ces charmantes réunions, les beaux yeux noirs, les doux yeux bleus, les blanches et roses visages, la folle gaîté de toute cette franche et florissante jeunesse, l'éclat des parures, le luxe et la suprême élégance des toilettes ..... je voudrais fixer sur le papier quelques-unes des suaves et poétiques silhouettes dont la radieuse image vient briller dans mes souvenirs comme les étoiles dont s'illumine la splendeur de nos belles nuits d'été..... mais la prudence m'avertit de ne point tenter une tâche trop difficile, et la voix de mon excellent collaborateur, qui rédige gravement à mes côtés une violente philippique contre les doctrines politiques que j'ai l'honneur de professer, me rappelle au sentiment de mes devoirs de critique et à la musique de Verdi, cette nouvelle étoile du ciel musical de la jeune Italie que M. Davis vient de révéler au public orléanais.

L'opéra de *Jérusalem*, joué pour la première fois à Paris en 1847, s'appelle en Italie *I Lombardi*. C'est, je crois, le premier ouvrage de Verdi, celui de sa jeunesse qui a commencé la renommée européenne dont il jouit à l'heure qu'il est. Comme tous les livrets italiens, celui de *Jérusalem* se distingue par un dédain assez prononcé pour la logique dramatique, ce qui ne l'empêche pas d'aboutir en situations fortes et saisissantes, dont le compositeur a su se tirer grand parti. Le premier acte se passe à Toulouse. Le vieux comte (que M. Corradi a jugé à propos de nous représenter avec une barbe et une chevelure de jeune homme) avant de partir pour la croisade, se reconcilie avec Gaston, vicomte de Béarn, son ancien ennemi, et lui accorde la main d'Hélène, sa fille. Cet arrangement chrétien et matrimonial ne fait pas l'affaire de Roger, frère du comte. Ce Roger est un mauvais garnement qui nourrit en secret une passion violente pour la charmante Hélène, que le *si bémol* de Gaston de Béarn a complètement subjuguée, et qui semble goûter médiocrement le *ré* caverneux de son farouche rival. Pour faire avorter l'union projetée, Roger, avec cette puissance de conception qu'est l'apanage ordinaire des traîtres de mélodrame, imagine de faire assassiner son futur neveu. Il s'adresse donc à un soldat *dans Toulouse étranger et de tous inconnu*, à qui M. Chol a su prêter toute la laideur convenable à son rôle. M. Chol n'a garde de bien faire la petite commission dont il s'est chargé, et c'est le frère de Roger qui tombe sous le poignard. On arrête l'assassin qui, poussé par Roger, dénonce Gaston de Béarn comme son complice. La-dessus, grande rumeur. Gaston, maudit, excommunié, part pour la terre sainte.

Ce premier acte étincelle de beautés musicales. C'est sans contredit la partie la plus remarquable de l'opéra. *L'Ave Maria*, chanté par Mme Devriès, le lever du soleil, exprimé par un *crescendo* limité du *Désert de Félicien David*, n'ont rien de bien saillant ; mais le quatuor qui précède la scène de réconciliation, le chœur qui l'accompagne, le grand air de Roger "*Oh! dans l'ombre, dans le mystère*", le chœur des noveurs : "*Vive soldat de la croisade*" et surtout le magnifique final qui termine le premier acte sont des morceaux de la plus haute valeur. Je ne connais rien dans tout le répertoire moderne qui soit d'un effet plus saisissant que la *stretta* de ce final. Les mélodies s'y croisent et s'y heurtent avec une sauvage et stridente harmonie où la passion déborde. C'est la sans contredit la plus belle page de la partition. Ajoutons que le succès a été complet et que l'orchestre et les chœurs ont vaillamment fait leur devoir.

Dans les trois derniers actes de l'opéra, la scène se passe en Palestine. Devenu de remords de son crime, Roger, devenu ermite, exhale sa douleur aux rochers de Ramla. Dans ce désert, fort habilement représenté par M. Deville, arrivent successivement Raymond, l'écuyer de Gaston et Hélène, accompagnée de sa confidente Isaure. Là, Hélène append de la bouche de Raymond que son amant vit encore et qu'il est prisonnier dans Ramla. Cette heureuse nouvelle sert de prétexte à une polonaise brillante d'un goût assez contestable, mais qui a valu à Mme Devriès les honneurs du rappel. Elle a chanté ce morceau avec un éclat, une vigueur, un *brio* qui ont soulevé dans toute la salle un enthousiasme bruyant et prolongé. A ce morceau succède un chœur de pélerins d'un très bel effet, puis on voit arriver toute l'armée des croisés qui défile aux accents peu guerriers d'une espèce de *polka-mazurka* dont l'a-propos nous a paru fort douteux. Le tableau se termine par un chœur d'actions de grâces : "*Le Seigneur nous promet la victoire*", qui a été couvert d'applaudissements.

Du défilé de Ramla nous passons au divan de l'émir. Gaston, en attendant sa belle, se livre à un *andante* que M. Duluc a délicieusement chanté. A l'andante succède un magnifique duo entre M. Duluc et Mme Devriès. Gaston cherche à tendre avec Hélène au moment où les soldats de l'emir viennent de donner l'alarme. Ils sont arrêtés et la toile tombe sur le troisième tableau.

Nous ne pourrions pas l'analyse du drame, et nous ne parlerons les deux derniers actes que pour citer la grande scène de la dégradation et le magnifique trio du quatrième acte, qui couronne dignement l'œuvre du maître. M. Duluc a retrouvé tous nos moyens dans le rôle de Gaston de Bearn, qu'il a chanté et joué d'une manière tout-à-fait remarquable. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que Mme Devriès a été belle, inspirée, pathétique — c'est la un éloge qui menace de devenir banal et qui trouve son application à chaque nouvelle création de cette artiste. M. Benoin, malgré une légère indisposition, a très convenablement chanté le rôle de Roger, qu'il a joué en excellent tragédien, avec cœur et avec intelligence.

Somme toute, l'opéra de *Jerusalem* est un beau succès pour l'administration, dont il remplit la caisse, et pour nos principaux artistes, dont il a fait ressortir toutes les brillantes qualités. *Jérusalem* nous fait attendre avec confiance la venue du *Prophète*.

A. F.

FEUILLETON.

SUITE DES

Mémoires d'un Médecin.

LE COLLIER DE LA REINE.

Le coup.

La reine sortait le lendemain toute souriante et toute belle pour aller à la messe.

Ses gardes avaient ordre de laisser venir à elle tout le monde. C'était un dimanche, et Sa Majesté s'éveillant avait dit :

—Voilà un beau jour ; il fait bon vivre aujourd'hui.

Elle pouvait reparer avec plus de plaisir qu'à l'ordinaire le parfum de ses fleurs favorites ; elle se montra plus magnifique dans les dons qu'elle accorda ; elle s'exprima d'un langage d'aller mettre son âme auprès de Dieu.

Elle entendit la messe sans une distraction. Elle écouta patiemment comme les bas en tenir mystérieuse.

Tandis qu'elle priait avec ferveur, la foule s'amusait comme les autres dimanches sur le passage des appartements à la chapelle, et les degrés même des escaliers étaient remplis de gentilshommes et de courtisans.

Parmi ces dernières brillait modestement, mais élégamment vêtue, Mme de Lamothe.

Et dans la haie double, formée par les gentilshommes, on entendait Monsieur, le Comte de Charny, compliments par beaucoup de ses amis sur la gracieuseté, sur son retour, et surtout sur son visage radieux.

La faveur est un soleil parfum, elle se divise avec une telle lenteur dans la cour, que bien longtemps avant l'ouverture de la cassolette l'arome est défini, reconnu et apprécié par les connaisseurs. Olivier n'était ami de la reine que depuis peu d'heures, mais déjà tout le monde se disait l'ami d'Olivier.

Tandis qu'il acceptait toutes ces félicitations avec la bonne mine d'un homme véritablement heureux, et que pour lui remercier pour le bonheur et plus encore pour toute la haie passait à droite. Olivier, force de laisser courir ses regards sur le groupe qui s'arrondissait autour de lui, aperçut seule, en face, une figure dont la sombre pâleur et l'immobilité le frappèrent au milieu de son entrainement.

Il reconnut Philippe de Taverney serré dans son uniforme et la main sur la poignée de son épée.

Depuis les veines de politesses faites par ce dernier à l'antichambre de son adversaire après leur duel, depuis la sequestration de Charny par le docteur Louis, aucune relation d'abord existé entre les deux rivaux.

Charny, en voyant Philippe qui le regardait tranquillement, sans bienveillance ni menace, commença par un salut que Philippe lui rendit de loin.

Puis, tendant avec sa main le groupe qui l'entourait :

—Pardon, messieurs, dit Olivier; mais laissez-moi remplir un devoir de politesse.

Et traversant l'espace compris entre la haie de droite et la haie de gauche, il vint droit à Philippe qui ne bougeait pas.

—Monsieur de Taverney, dit-il en le saluant avec plus de civilité que la première fois, je vais vous remercier de l'intérêt que vous avez bien voulu prendre à ma santé; mais j'arrive seulement depuis hier.

Philippe rougit et le regarda, puis il baissa les yeux.

—J'aurai l'honneur, monsieur, continua Charny, de vous rendre visite dès demain et j'espère que vous ne m'aurez pas garde rancune.

—Nullement, monsieur, répliqua Philippe.

Charny allait tendre sa main pour que Philippe y déposa la sienne, lorsque le tambour annonça l'arrivée de la reine.

Vous la reine, monsieur, dit lentement Philippe, sans avoir répondu au geste amical de Charny.

Et le poncelun cette phrase par une révérence plus mélancolique que froide.

Charny, un peu surpris, se hâta de rejoindre ses amis dans la haie à droite.

Philippe demeura, de son côté, comme s'il eût eu en face lui.

La reine approchait, on la vit sourire à plusieurs, prendre ou faire prendre des placets, car de loin elle avait aperçu Charny, et ne le quittait pas du regard avec cette tendresse bravoure qu'elle montrait dans ses rapports, et que ses ennemis appelaient de l'impudeur, elle prononça tout haut ces paroles :

—Demandez aujourd'hui, messieurs, demandez, je ne aurai à rien refuser aujourd'hui.

Charny fut pénétré jusqu'au fond du cœur par l'accent et par le sens de ces mots magiques. Il tressaillit de plaisir, ce fut si son remerciement à la reine.

Soudain celle-ci fut tirée de sa douce mais dangereuse contemplation par le bruit d'un pas, par le son d'une voix étrangère.

Le pas criait à sa gauche sur la dalle, la voix résonnait plus grave, disant :

—Madame !.....

La reine aperçut Philippe ; elle ne put réprimer un premier mouvement de surprise, en se voyant ainsi placée entre ces deux hommes dont elle se rapprochait peut-être d'aimer trop l'un et pas assez l'autre.

—Vous ! monsieur de Taverney, s'écria-elle en se remettant ; vous ! vous avez quelque chose à me demander ! Oh ! parlez.

—Dix minutes d'audience au loisir de Votre Majesté, dit Philippe en s'inclinant sans avoir désarmé la sévère pâleur de son front.

—A l'instant même, monsieur, répliqua la reine en jetant un regard furtif sur Charny qu'elle feignait involontairement de voir si peu sur son ancien adversaire ; suivez-moi.

Et elle passa plus rapidement lorsqu'elle entendit le pas de Philippe derrière le sien, et eut laissé Charny à ses places.

Elle continuait cependant de faire sa moisson de lettres, de placets et de suppliques, donna quelques ordres et rentra chez elle.

Un quart d'heure après, Philippe était introduit dans la bibliothèque où Sa Majesté recevait le dimanche.

—Monsieur de Taverney, entrez, dit-elle en le voyant, entrez et fermez soigneusement la porte derrière vous.

Philippe ne répondit rien.

La reine, se trompant sur le compte de cet homme si loyal et si brave, crut n'avoir à faire qu'à un gentilhomme ordinaire. Elle s'approcha de lui avec cette grâce qui n'appartient qu'aux femmes souveraines par excellence, et qui ne sont obligées à rien ménager.

—Vous savez d'aujourd'hui seulement, continua-t-elle, que M. de Charny est de retour. Je dis d'aujourd'hui et c'est aujourd'hui que vous me demandez à entrer en congé.

Philippe devint plus livide que pâle. Ainsi attaque, ainsi feinte aux abois, il se releva courageusement.

—Madame, dit-il, c'est seulement d'aujourd'hui que je sais le retour de M. de Charny, c'est vrai ; seulement il y a plus longtemps que Votre Majesté ne pense, car j'ai rencontré M. de Charny deux heures du matin à la porte du parc correspondante aux Bains d'Apollon.

La reine pâlit à son tour ; et, après avoir regardé avec une admiration mêlée de terreur la fermeté courtoise que le gentilhomme conservait dans sa colère :

—Bien murmura-t-elle d'une voix éteinte : allez, monsieur, je ne vous retiens plus.

Philippe salua pour la dernière fois et partit à pas lents.

La reine tomba foudroyée sur son fauteuil en disant :

—France ! pays des nobles cœurs !

ALEXANDRE DUMAS.

(A continuer.)

DECEDE hier à 9 heures du soir, à l'âge de 28 ans, M. FRANÇOIS E. JUHEL RENOU. Les amis et connaissances de sa famille, ainsi que ceux de la Société de Bienfaisance Française sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à quatre heures P. M. Le convoi partira de son domicile, rue de l'Hospitalité entre Bourgogne et Remparts.

☞ MM. A. B. ROMAN,
J. L. WIBRAY,
DOMINIQUE BOULIGNY,
Seront soutenus à la prochaine élection de trois directeurs de la Banque des Citoyens, par
24 janv—☞ NOMBRE D'ACTIONNAIRES.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI SOIR, 26 JANVIER 1850.

La demande de coton est très active et les ventes se sont élevées à 8000 balles à des prix très pleins—Middling @ good-middling, 11½ @ 13 cts la liv. Le bruit courait aujourd'hui en ville que les ayuntamientos avaient autorisé une nouvelle hausse de ½ d. sur le marché de Liverpool.

Les ventes de sucre s'élèvent à 500 boucauts à des prix fermes et celles de la mélasse à 700 barils de 18½ @ 19¾ cts le gallon, de prime à choix.

Le marché à la farine est toujours plat et les prix sont à la baisse. 9,000 sacs de maïs ont changé de mains de 46 @ 48 cts le boisseau.

Les provisions n'ont pas varié.

Le whiskey vaut 22 @ 22½ cts le gallon rectifié. Le change est le même.

Le fret est plat.

Banque de l'Etat de la Louisiane

Nouvelle-Orléans, 28 janvier 1850.

A VIS est par le présent donné aux Actionnaires de cette Banque, que l'Election annuelle des Directeurs aura lieu à la Banque, lundi 11 février prochain, de dix heures A. M. à 2 heures P. M.

RICHARD REILF,
28jan—29,30,4,11fév Caissier.

Echo des Feuilletons.

Dixième Année.

MESSIEURS les Souscripteurs à ce journal sont prévenus que les deux premières livraisons (année 1850), sont reçues à la Librairie.

L'Agent profite de cette occasion pour rappeler au public que le prix de cette publication est fixé à $1 50 par an.

V. HEBERT, Libraire,
28jan 140, rue de Chartres.

A LOUER pour le 1er février prochain—Une belle maison de résidence agréablement distribuée avec cuisines hautes, écuries, parterre et une vaste cour, située rue du Bayou, vis à vis l'ancien Tivoli.

S'adresser à H. GILLY,
28jy—☞ No 84, rue St-Louis.

DEMANDE D'INSTITUTRICE.

UNE institutrice capable d'enseigner les langues française et anglaise et le piano, trouverait de l'emploi de s'adresser au soussigné : de bonnes recommandations sont requises. H. GILLY,
2d janv—3 84, rue St-Louis.

Voitures de Choux-fleurs et Radis.

Le soussigné vient de recevoir par le navire Victoria, de Havre, un magnifique assortiment de Choux fleurs et type Hy. de Radis roses, Radis longs, Navets ronds, et ovoïdes, qu'il a pour le convenance des acheteurs, rue

D. MAURAY, Marchand de graines,
28jan 68, rue de Orléans.

LISTE MARITIME.

Pour de la Nouvelle-Orleans.

—EXPEDIÉS.—

Steamship Portland, Bogart, pr Brazos St Iago.
Navire North Atlantic, pr Boston.
Judah Touro, Nickerson, pr Boston.
Cornelia, Blanchard, pr Boston.
Caledonia Brander, Parrell, pr New-York.
W V Kent, Varney, pr Philadelphie.
Florence Child, pr Baltimore.
La Grange, Brown, pr Bordeaux.
Hetzel & Weiker, Bosse, pr Brême.
Basque Mazo, Bachman, pr New-York.
Victory, Brown, pr Baltimore.
Hyperion, Perkins, pr Boston.
Joseph Fish, Searey, pr San Francisco.
Brick Potomac, Smith, pr Philadelphie.
Goelette Southerner, Stone, pr Tampa Bay.
J F Stanford, Taylor, pr Mobile.
Home, Foote, pr Aransas & Corpus Christi.
Henry Plantagenet, Smith, pr Apalachicola.

—ARRIVÉS.—

Navire Mediator, Bliffins, de New-York.
Ontario, Wilson, de Londres.
Canada, Chiny, de Londres.
Jane H Glidden, Child, de Boston.
Sarah Louisa, Rich, de Sabine.
Estrella, Jamis, de Matanzas.
Edinburgh, Taylor, de Liverpool.
Barque Rose Standish, Magan, de Philadelphie.
Sophie, Larkins, de Liverpool.
Brick Roche McEvers, Hughes, de Cork.
Palo Alto, M. Intyre, de Camden.
Mona Chrisie, Young, de Port Morant.
Paul T Jones, Taylor, de New York.
Vendovi, Balch, de Thomaston.
Telegraph, Young, de Kingston.
John A Taylor, Rieper, de Thomaston.
Goelette Elise, —, de Pensacola.
Fowhatan, Caro, de Pensacola.
Mary Eddy, Eddy, de Barcelone.
Sarah Louisa, Stevens, de la Côte.
Dorothy, Sanchez, de la Côte.

—STEAMERS.—

Flora, Jenkins, de Vermillion.
Martha Washington, Lewis, de Cincinnati.
Gipsey, Orr, de Baton Rouge.
Montgomery, Estes, de Princeton.
Dix Vernon, Larose, de Point à la Hache.
Canil, Moore, de Quachita.
Buckeye, Devon, de Cincinnatti.
Old Hickory, Northern, de Nashville.
Belle Key, Key, de Louisville.
Aberdeen, Cloudis, de Cuidan.
Correo, Johnson, de Bayou Grosse Tête.
Amazonia, McBride, de St Louis.
Atlantic, Doherty, de Louisville.
Pénélope, Parchid, de Bayou Sara.
A W Vandeat, Latarthe, de St Martinville.
Enterprise, Perry, de Bœuf River.
Gen Worth, Muir, de Skipwith's Landing.
Gen Taylor, Powell, de Donaldsonville.

LIGNE DE CUNARD.

D'ANGLETERRE.

Niagara, pour Boston..... 12 Janvier

D'AMERIQUE.

Niagara, de Boston..... 6 Février

☞ Le navire HUDSON, capitaine White, de New-York, est en déchargement vis à vis la rue St-Joseph. Les consignataires sont invités à faire recevoir leurs marchandises dans le cas contraire elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.

J. W. STANTON & Co,
26jy Encoig Magasins et Lafayette.

M. L. Boimare et F. M. Boimare
FRERES,
Libraires éditeurs,
46, rue de la Douane, encoignure Chartres
Agent à Bâton Rouge, *Lefevre*, rue Lafayette
Maison à Paris, A. L. Boimare, père,
47 rue de Vaugirard.
Correspondant à Bruxelles, Leipsick et Livourne, Meline Cans & Co.

Livres français, anglais, espagnols, italiens, portugais, hébreux, grecs et latins.

Parties prises de tous prix, décorations d'appartements, cercles de tous prix de cartes de toutes sortes, articles de bureaux, etc. etc.

Dépôt de couleurs fines, des manufactures de Paris.

Papier français et américain à lettre, à écrire et à dessin, crayons, etc.

Spécialité de livres de droit, Droit Romain, Droit Civil et Lois Commune.

Cabinet de lecture de dix mille volumes, pour la Nouvelle-Orléans, toute la Louisiane et les Etats voisins.

AVIS.

NOUS offrons au public nos anciens amis et clients de notre ancienne maison de Paris, la fidélité de notre correspondance à Paris. Ses longue résidence à la Louisiane, ses connaissances des besoins du pays, font un sûr garant pour satisfaire à toutes les demandes qui nous seront faites. Nous recommandons donc à nouveau à plusieurs personnes pour le service de notre librairie, que nous avons créé. De plus, y ajouterons un cabinet de lecture, où toutes les livres à la disposition de nos lecteurs, seront régulièrement reçus et mis à leur disposition.

Nous nous chargeons également de l'impression et publications en tous genres.

M. L. BOIMARE,
M. F. BOIMARE.

En cours de publication à la librairie de Boimare frères

QUATRIÈME ANNÉE—Souscription pour l'année 1850.

L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, journal de la Louisiane, paraissant tous les jours excepté les Dimanches et les Lundis, à l'époque de la réception des dépêches de la Nouvelle-Orléans, contenant les nouvelles politiques, commerciales et littéraires, ainsi que les actes officiels du Conseil Général de la Nouvelle-Orléans, et des autres conseils municipaux de la Louisiane et des Etats-Unis, et les actes relatifs à la Louisiane et aux Etats-Unis, qui auront été publiés dans le journal officiel de France et à Paris, et ainsi que les actes officiels de la marine à Paris et au ministère des affaires étrangères à Madrid, à Londres, à Paris et à Bruxelles, et les actes relatifs à la Louisiane et aux Etats-Unis, qui auront été publiés dans le journal officiel